

DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt, le trente juin à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune de PORT-SAINT-FOY-et-PONCHAPT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle municipale Jacques PREVERT, sous la présidence de M. Jacques REIX, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 23 juin 2020

Nombre de Conseillers : *en exercice* : 19
présents : 19
votants : 19

PRESENTS : BADET Nancy, BOILEAU Claude, CAMERON Elodie, CHAVANT Cyril, GOUPY ARRABIE-AUBIES Muriel, HERIAUD-MALINOWSKI Gaëlle, LAJUS Christian, LECOMTE Isabelle, LOUIS Yolande, LUTZ Thierry, MARGOUILLE Michel, OYSEL Nicolas, PENISSON Pascale, PRADELLE Dominique, REIX Jacques, ROMANN Tania, ROUSSEAU Jean-Louis, SAUTREAU Gilbert, TURLET Eric

EXCUSÉS : néant

ABSENTS : néant

M. MARGOUILLE Michel été élu secrétaire.

=oOo=

Après lecture, le procès-verbal de la précédente réunion a été adopté à l'unanimité.

Le registre des délibérations a été signé par chacun des membres présents.

=oOo=

30-06-2020-01 : FIXATION DU TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES 2020

Sur proposition de M. le Maire et de la Commission des Finances, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide pour 2020 de voter les taux suivants qui restent inchangés par rapport à 2019 :

Libellés	Bases notifiées	Taux appliqués par décision du Conseil Municipal	Produit résultant de la décision de l'Assemblée délibérante
Taxe foncière sur les propriétés bâties	2 782 272 €	21,17 %	582 175 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	74 652 €	73,75 %	55 681 €
Total			637 856 €

30-06-2020-02 : BUDGET PRIMITIF 2020

Sur proposition de la commission des finances, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le Budget Primitif de l'exercice 2020 qui se présente ainsi :

Budget principal :

Dépenses de fonctionnement :	1 943 391,00€ , à savoir :
Chapitre 60, Achats et variation des stocks	229 700,00 €
Chapitre 61, Services extérieurs	115 200,00 €
Chapitre 62, Autres services extérieurs	46 100,00 €
Chapitre 63, Impôts, taxes et versem. assimilés	22 000,00 €
Chapitre 012, Charges de personnel et frais assimilés	1 070 400,00 €
Chapitre 65, Autres charges de gestion courante	118 800,00 €
Chapitre 66, Charges financières	34 000,00 €
Chapitre 67, Charges exceptionnelles	1 500,00 €
Chapitre 68, dotations et provisions	1 000,00 €
Chapitre 022, Dépenses imprévues	262,00 €
Chapitre 023, Virement à la section d'investissement	297 124,00 €
Chapitre 042, Opérations d'ordre patrimoniales	7 305,00 €

Recettes de fonctionnement :	1 943 391,00 € , à savoir :
Chapitre 013, Atténuations de charges	30 000,00 €
Chapitre 70, Produits des services du domaine	62 423,00 €
Chapitre 73, Impôts et taxes	1 334 904,00 €
Chapitre 74, Dotations et participations	418 926,00 €
Chapitre 75, Autres produits de gestion courante	12 000,00 €
Chapitre 76, produits financiers	10,33 €
Chapitre 77, produits exceptionnels	1 000,00 €
Chapitre 78, Reprise sur provisions	1 000,00 €
Chapitre 042, opérations d'ordre de transfert entre sections	30 500,00 €
Chapitre 002, Résultat antérieur reporté	52 627,67 €

Dépenses d'investissement :	870 712,00 € , à savoir :
Opération 20, Travaux de bâtiments	29 844,22 €
Opération 21, Travaux de voirie générale	83 559,83 €
Opération 42 : Panneaux de signalisation	15 000,00 €
Opération 204, Travaux eaux pluviales	30 000,00 €
Chapitre 16, Emprunts et dettes assimilées	195 946,00 €
Chapitre 20, Immobilisations incorporelles	2 216,20 €
Chapitre 21, Immobilisations corporelles	107 000,00 €
Chapitre 001, Résultat antérieur reporté	284 152,78 €
Chapitre 040, Opération d'ordre entre section	30 420,00 €
Total reste à réaliser	92 572,97 €

Recettes d'investissement :	870 712,00 € à savoir :
Chapitre 10, Dotations, fonds divers et réserves	448 000,00 €
Chapitre 13, Subventions d'investissement	11 318,00 €
Chapitre 16, Emprunts et dettes assimilées	50 000,00 €
Chapitre 021, Virement de la section de fonctionnement	297 124,00 €
Chapitre 040, Opérations d'ordre diverses	7 305,00 €
Total reste à réaliser	56 965,00 €

30-06-2020-03 : SUBVENTIONS 2020

M. **Christian LAJUS** présente au Conseil Municipal les propositions de la Commission de la Vie Associative et de la Commission des Finances, concernant les subventions allouées aux Associations pour l'année 2020.

ASSOCIATIONS SPORTIVES

Tennis-Club Foyen	1 500,00
Club Nautique Foyen Aviron	En suspend à la demande du club
G.A.L.O. Canoë-Kayak	1 500,00
Stade Foyen Rugby	1 000,00
Section Cross et Athlétisme Stade Foyen	100,00
Association sportive Lycée Elisée Reclus	150,00
Association Sportive du Collège Elie Faure	200,00
Société de Chasse de Port-Sainte-Foy	260,00
Société de Chasse de Ponchapt	260,00
Hand Ball Foyen-Vélinois	1 000,00
Football Montaigne/Gurçon	400,00
Association Sainte-Foy Gym	100,00
Karaté Pays Foyen	100,00
Etoile Cycliste Foyenne	100,00
Escrime Pays Foyen	120,00

Subventions exceptionnelles :

Etoile Cycliste Foyenne	300,00*
	*(sous réserve de l'organisation de la course cycliste)
TOTAL subventions associations sportives	6 790,00
TOTAL subventions exceptionnelles	300,00

ASSOCIATIONS CULTURELLES

Ecole Interc. de Musique Atelier 104	500,00
	en attente de restructuration intercommunale
Fonds Concours Atelier 104	3 624,00
	Reversement fonds concours CDC
Les Café-Théaffreux	00,00
	à la demande de l'association
Association Mosaïques	350,00
Amis de Ste-Foy et sa région	70,00
Association des Gabariers	500,00
O.M.A.C.	500,00
Le Pinceau Magique	300,00
Les Batteurs Rient	800,00
Festival Pampa	800,00
TOTAL subventions associations culturelles	7 444,00
TOTAL subventions exceptionnelles	00,00

ASSOCIATIONS POUR L'ANIMATION ET LE TOURISME

Amicale Laïque	1 500,00
Amicale Laïque, classes vertes	2 800,00
Club du Bon Temps	500,00
Planète Country	300,00
Comité des Fêtes	00,00
Animations Ponchaptaises	00,00
Comité de Jumelage Plobsheim/Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt	1 300,00

Subventions exceptionnelles :

Club du Bon Temps	250,00
TOTAL subventions animation et tourisme	6 400,00

TOTAL subventions exceptionnelles	250,00
-----------------------------------	---------------

ASSOCIATIONS POUR L'ACTION SOCIALE ET HUMANITAIRE

Association de Soutien et d'Entraide	700,00
Croix Rouge Française	200,00
Restos du Cœur	300,00
Terre des Enfants (gratuité du local)	500,00
Don du Sang	100,00
Secours catholique	300,00
France Alzheimer	120,00
Entraide protestante	300,00
Les Champs d'Elisée	300,00

Subventions exceptionnelles :

Resto du cœur	200,00
Soutien et Entraide de Port-Sainte-Foy	1300,00

TOTAL subventions Action sociale	3320,00
----------------------------------	----------------

TOTAL subventions exceptionnelles	1300,00
-----------------------------------	----------------

ASSOCIATIONS DIVERSES

Association Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre	320,00
Anciens combattants FNACA	50,00
Union Fédérale des Consommateurs du Vélinois	100,00
Association carnaval	50,00
Souvenir Français (Comité de Bergerac)	50,00
ADIL (information sur le logement)	500,00
Réserve	350,00
dont Voyages scolaires des lycées ou collèges (28 €/élève)	

TOTAL subventions associations diverses	1 420,00
---	-----------------

TOTAL subventions exceptionnelles	00,00
-----------------------------------	--------------

TOTAL GENERAL SUBVENTIONS 2020	27 274,00
---------------------------------------	------------------

COTISATIONS DIVERSES

Union des Maires	629,00
Marchés publics d'Aquitaine	210,00
SPA Bergerac (convention fourrière)	1 994,00
Association de Sauvegarde de l'Environnement	500,00

TOTAL :	3 333,00
---------	-----------------

TOTAL GÉNÉRAL :	30 607,00 €
dont article 6574 :	27 274,00 €
et article 6558 :	3 333,00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
Adopte les subventions à l'unanimité.

**30-06-2020-04 : DESIGNATION DES DELEGUES AUX SYNDICATS
INTERCOMMUNAUX ET AUTRES ORGANISMES**

Syndicat Départemental d'énergie S.D.E.24 : Thierry LUTZ, Eric TURLET, membres titulaires, Joël ROUSSEAU, Gilbert SAUTREAU, membres suppléants.

Syndicat D.F.C.I. : Thierry LUTZ, Eric TURLET, membres titulaires, Claude BOILEAU, Joël ROUSSEAU, membres suppléants.

SIVOS Vélines : Yolande LOUIS, Isabelle LECOMTE, membres titulaires, Nancy BADET, Claude BOILEAU, membres suppléants.

Conseil d'école : le Maire de droit, Yolande LOUIS, Gaëlle MALINOWSKI.

CNAS : Michel MARGOUILLE, délégué des ELUS, Sandra LAVERGNE, délégué des AGENTS

Référent Défense : Gilbert SAUTREAU

Référent Santé : Nicolas OYSEL

30-06-2020-05 : DESIGNATION D'UN COORDONATEUR DANS LE CADRE DU RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le Conseil municipal,

Sur rapport de M. le Maire, Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, Vu le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population,

Vu le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition des communes pour les besoins du recensement de la population,

Considérant qu'il convient d'organiser les opérations de recensement de la population, Après en avoir délibéré, DECIDE :

- > de désigner comme coordonnateur de l'enquête INSEE à mener, Mme Sandra LAVERGNE
- > Précise que le coordonnateur :
 - est tenu d'assister aux séances de formation préalables aux opérations sur le terrain.
 - est chargé, sous la responsabilité du Maire, d'organiser les opérations de recensement, de préparer et d'assurer, en liaison avec les services de l'INSEE, la formation des agents recenseurs et d'assurer l'encadrement et le suivi des agents recenseurs. Il organisera également l'information des habitants sur les opérations de recensement.

S'agissant d'un agent de la commune de catégorie C à temps complet, il bénéficiera :

- du versement des IHTS.

Les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent nommé et aux charges sociales s'y rapportant seront inscrits au Budget aux chapitres et article prévus à cet effet.

30-06-2020-06 : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Après avoir entendu le rapport de M. le maire,

Vu les dispositions de l'article L.1411-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui prévoit que :

- dans les communes de moins de 3 500 habitants, la commission d'appel d'offres comporte en plus du maire ou son représentant, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants, élus au sein du conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Le conseil municipal décide de procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres.

Les listes déposées sont les suivantes :

Liste A composée de MM. Gilbert SAUTREAU, Claude BOILEAU, Michel MARGOUILLE, membres titulaires ; Mme Pascale PENISSON et MM. Jean-Louis ROUSSEAU, Thierry LUTZ, membres suppléants

Pas d'autre liste.

Après accord à l'unanimité de l'assemblée délibérante de ne pas procéder au scrutin secret, Il a été procédé au vote.

Les résultats sont les suivants :

Sièges à pourvoir (SAP) : 6

Suffrages exprimés (SE) : 19

Quotient électoral (QE) : 19/6

Nombre de voix obtenues par la liste A (VA): 19

Sont élus à la commission d'appel d'offres (en plus du Maire) :

Membres titulaires

- Gilbert SAUTREAU

- Claude BOILEAU

- Michel MARGOUILLE

Membres suppléants

- Pascale PENISSON

- Jean-Louis ROUSSEAU

- Thierry LUTZ

30-06-2020-07 : RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

Conformément au 1 de l'article 1650 du code général des impôts (CGI), une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune.

La commission communale des impôts directs est présidée par le Maire ou l'adjoint délégué et est composée de:

- Huit commissaires titulaires pour les communes de plus de 2 000 habitants ;
- Huit commissaires suppléants pour les communes de plus de 2 000 habitants ;

Les commissaires sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur une liste de contribuables en nombre double remplissant les conditions, dressée par le conseil municipal.

La liste de proposition établie par le conseil municipal doit donc comporter :

- Seize noms pour les commissaires titulaires,
- Seize noms pour les commissaires suppléants.

Les conditions nécessaires pour être inscrits sur la liste sont.

- Avoir au moins 18 ans,
- Être de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne,
- Jouir de ses droits civils,
- Être inscrit au rôle des impositions directes locales dans la commune (taxe foncière, taxe d'habitation ou cotisation foncière des entreprises),
- Être familiarisé avec les circonstances locales
- Posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission Le conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Dans un premier temps, le Conseil municipal souhaite proposer une liste de volontaires parmi les élus. Lors d'un prochain Conseil, la liste sera complétée par d'autres personnes remplissant les conditions précitées.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil municipal propose la liste partielle suivante : **Claude BOILEAU, Elodie CAMERON, Cyril CHAVANT, Thierry LUTZ, Michel MARGOUILLE, Pascale PENISSON, Jacques REIX, Tania ROMANN, Gilbert SAUTREAU.**

30-06-2020-08 : MISE EN PLACE DE LA COMMISSION DES RESSOURCES HUMAINES

M. le Maire expose à l'assemblée la nécessité de mettre en place une commission des ressources humaines, notamment dans l'optique de l'instauration du RIFSEEP (Régime Indemnitaire lié aux Fonctions, aux Sujétions, et à l'Engagement Professionnel).

A ce titre, il propose la liste suivante : **Jacques REIX, Michel MARGOUILLE, Gilbert SAUTREAU, Pascale PENISSON**

le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide la mise en place de la commission des ressources humaines conformément à la liste proposée.

30-06-2020-09 : RENOUVELLEMENT CONTRAT DE LOCATION DES PHOTOCOPIEURS

M. le Maire expose à l'assemblée la nécessité de revoir les contrats de location du parc de photocopieurs. Le loueur actuel propose 3 solutions :

- Une reconduction tacite du contrat actuel pour une durée d'un an sans changement de matériel ni de tarif.
- un contrat sur 36 mois à tarif préférentiel avec changement de matériel
- un contrat sur 63 mois à tarif préférentiel avec changement de matériel

	CONTRAT ACTUEL	CONTRAT 36 MOIS	CONTRAT 63 MOIS
LOCATION PAR TRIMESTRE	1 305 € HT	1 199 € HT	725 € HT
LOCATION PAR AN	5 220 € HT	4 796 € HT	2 900 € HT

le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'accepter la proposition d'un contrat de 63 mois avec la société GRENKE et mandate M. le Maire pour faire toutes les démarches nécessaires, y compris signer le contrat.

30-06-2020-10 : RENOUVELLEMENT CONTRAT DE MAINTENANCE DES PHOTOCOPIEURS

M. le Maire expose à l'assemblée la nécessité de revoir les contrats de maintenance du parc de photocopieurs. La société actuelle propose 3 solutions :

- Une reconduction tacite du contrat actuel pour une durée d'un an sans changement de matériel ni de tarif.
- un contrat sur 36 mois à tarif préférentiel
- un contrat sur 63 mois à tarif préférentiel

	NOIR ET BLANC (prix d'une copie)	COULEURS (prix d'une copie)	NOIR ET BLANC (230000 copies et par an)	COULEURS (160 000 copies et par an)
ACTUEL	0.0077 € HT	0.077 € HT	1 771 € HT	12 320 € HT
PROPOSITION Sur 36 ou 63 mois	0.0039 € HT	0.039 € HT	897 € HT	6 240 € HT

En cas de changement de matériel des frais supplémentaires uniques sont à prévoir :

LIVRAISONS + INSTALLATIONS + ENLEVEMENTS 300 € HT

PARAMETRAGE DE CONNEXION + FORMATIONS 300 € HT

le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'accepter la proposition d'un contrat de 63 mois avec la société Arobase 24 et mandate M. le Maire pour faire toutes les démarches nécessaires, y compris signer le contrat.

30-06-2020-11 : RENOUVELLEMENT DU MATERIEL ET LOGICIELS INFORMATIQUES

M. le Maire expose à l'assemblée la nécessité de remplacer le matériel informatique de la Mairie, des Ecoles et de la Bibliothèque. Il convient aussi d'adapter et de réactualiser certains logiciels.

Une mise en concurrence sur la base d'un cahier des charges précis a reçu trois réponses de la part d'entreprises locales principalement.

A l'issue de la présentation d'un comparatif de ces offres sur un plan technique et financier et sur la base de critères identiques, le Conseil municipal, à la majorité, décide de retenir l'offre de la société DORDELEC Informatique pour un montant total de 16 408,50 € HT soit 19 690, 20 € TTC; et mandate M. le Maire pour faire toutes les démarches nécessaires, y compris signer le devis valant bon de commande.

30-06-2020-11 : ACHAT D'UN DEFIBRILATEUR

M. Nicolas OYSEL fait part à l'assemblée de sa satisfaction de savoir qu'un entretien régulier est assuré par la commune pour les trois défibrillateurs existants (Salle polyvalente du BOIS DORÉ, Salle Jacques PREVERT, Base de CLAIRET) .

Il tient cependant à préciser que concernant la répartition géographique, il conviendrait de se doter d'un appareil supplémentaire à la salle municipale de Ponchapt.

A ce titre il informe l'assemblée qu'un devis a été proposé par la société DEFIBRIL qui assure la maintenance du parc actuel. Cette proposition pour un montant total (maintenance d'une annuité comprise) de 1110 €HT soit 1332 €TTC est évaluée comme très compétitive et entrainerait en plus une remise globale sur l'ensemble du contrat d'entretien du parc.

le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'accepter cette proposition et de doter ainsi la commune d'un défibrillateur supplémentaire. L'assemblée mandate M. le Maire pour faire toutes les démarches nécessaires, y compris signer le devis valant bon de commande.

30-06-2020-13 : POSTE D'ATTACHE TERRITORIAL

M. le Maire expose au Conseil Municipal que le poste d'Attaché Territorial assurant la fonction de D.G.S, avait été supprimé par délibération du 4 septembre 2018 après avis favorable du Comité Technique Paritaire en date du 14 juin 2018.

Cette décision avait été motivée à la suite de la mise en disponibilité (pour création d'entreprise) de l'agent relevant du cadre d'emploi des attachés territoriaux, et qui avait entraîné une restructuration des services administratifs afin que la collectivité puisse continuer de fonctionner normalement, à savoir :

1°) un Rédacteur Principal déjà en poste a reçu la formation complémentaire pour assurer le secrétariat général.

2°) un Adjoint administratif principal a été recruté pour assurer le service comptabilité de la commune.

Il fait part à l'assemblée de la décision du Rédacteur Principal de démissionner de la Fonction Publique Territoriale à compter du 1^{er} septembre 2020.

De ce fait, il propose de recréer le poste d'Attaché Territorial.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Approuve la proposition de M. le Maire, et le charge de faire toutes les démarches nécessaires auprès du C.D.G 24.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

- M. Eric TURLET informe l'assemblée que des habitants ont fait part de la disparition des poubelles habituellement présentes à l'entrée du cimetière et le regrettent. La commission des services techniques est saisie de cette question.

- M. Gilbert SAUTREAU informe l'assemblée que les devis de réparation des tracteurs ont été validés et qu'ils vont pouvoir enfin être réparés.

- M. Jean-Louis ROUSSEAU fait part à l'assemblée d'une demande d'extension de l'éclairage public sur la rue des Peupliers. La commission des travaux publics, voirie et réseaux est saisie de cette question.

- M. Thierry LUTZ informe l'assemblée d'un problème récurrent d'inondation de cave par débord des fossés rue des fontaines. Un projet de busage était prévu mais n'a pas encore été réalisé à ce jour. La commission des travaux publics, voirie et réseaux est saisie de cette question.

- M. Thierry LUTZ informe d'une demande d'entretien du ruisseau de la Prunarède. M. REIX précise que ce genre de travaux est désormais de la compétence de la Communauté de communes du Pays foyen via la GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Une demande sera donc adressée au Président de la Communauté de communes du Pays foyen.

- M. Claude BOILEAU fait part à l'assemblée de dégradations importantes liées à des incivilités sur le terrain multisport. Mur tagués et barrières arrachées. Les dommages ont été réparés par les Services techniques communaux.

La séance est levée à 23h15

Jacques REIX		Gaëlle HERIAUD MALINOWSKI	
Gilbert SAUTREAU		Muriel GOUPY ARRABIE-AUBIES	
Yolande LOUIS		Isabelle LECOMTE	
Christian LAJUS		Thierry LUTZ	
Dominique PRADELLE		Nicolas OYSEL	
Claude BOILEAU		Pascale PENISSON	
Nancy BADET		Jean-Louis ROUSSEAU	
Michel MARGOUILLE		Tania ROMANN	
CAMERON Elodie		Eric TURLET	
CHAVANT Cyril			